



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 57826

Texte de la question

M. Gilbert Maurer souhaite appeler l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique de certaines mutuelles en matière d'allocations pour les parents isolés en charge d'enfants. En effet, si la mutuelle n'hésite pas à soutenir financièrement les mères dans ce cas de figure, ce qui souvent se révèle vital, il n'en va pas de même semble-t-il pour leurs homologues masculins auxquels on aurait confié la garde des enfants lors du divorce. Cette façon de faire semble inégalitaire et choque un grand nombre d'adhérents à ces mutuelles. Il souhaiterait savoir quelle est la position du Gouvernement sur cette question, ce qu'il envisage de faire et dans quels délais, afin de parvenir à plus d'égalité dans ce cadre.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Maurer](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57826

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 902